



## Section Organisation des Compétitions du Dimanche

### SAISON 2018/2019

#### PROCÈS-VERBAL n°42

---

**Réunion du : mardi 09 avril 2019**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Général de la L.P.I.F.F..*

#### **COMMUNIQUÉ – CHAMPIONNAT U20**

Le Comité Directeur de la Ligue, lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019, a décidé de créer, **tant au niveau régional que départemental, un Championnat U20.**

Vous pouvez prendre connaissance du détail de cette nouvelle compétition en cliquant sur le lien suivant : <https://paris-idf.fff.fr/simple/un-nouveau-championnat-u20-en-ligue-et-en-district-la-saison-prochaine/>

#### **COUPE DE FRANCE – Saison 2019/2020**

##### **21389956 : ENFANTS DE PASSY / EFESPOR du 28/04/2019**

Demande de changement de date et d'horaire des ENFANTS DE PASSY via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Judi 25 Avril 2019 à 20h00**, sur le stade de la Muette à Paris 16<sup>ème</sup>.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit d'EFESPOR parvenu dans les délais impartis.**

#### **SENIORS - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

##### **1/4 de Finale**

**21384197 : CESSON VERT SAINT DENIS ES 1 / VINCENNOIS CO 1 du 07/04/2019**

La Section prend connaissance des courriels des 2 clubs et du rapport de l'arbitre officiel lié à l'inversion du résultat lors de la saisie de la séance de tir aux buts et entérine le résultat suivant :

CESSON VERT SAINT DENIS ES 1 : 3 buts – t.a.b.: 5 buts

VINCENNOIS CO 1 : 3 buts – t.a.b : 4 buts

**L'équipe de CESSON VERT SAINT DENIS ES 1 est qualifiée pour le prochain tour.**

**1/2 Finales**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé (possibilité de jouer avant cette date avec l'accord écrit des 2 clubs).

**21399149 : CESSON VERT ST DENIS 1 / CONFLANS FC 1**

**21399150 : ALFORTVILLE US 1 / PARIS ST GERMAIN FC 3**

**ARBITRAGE :**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

**FINALE**

La Finale aura lieu le mercredi 05 juin 2019 à 20h00 au parc des sports de ST OUEN L'AUMONE.

**SENIORS - CHAMPIONNAT****ADAMOIS OLYMPIQUE (540630)**

Demande de précisions du club d'ADAMOIS OL. quant aux dispositions applicables en cas de montée(s) supplémentaire(s), et plus particulièrement s'il n'y a pas descente de clubs franciliens de National 2 en National 3.

La Section,

Pris connaissance de la demande de précisions,

Confirme qu'en l'absence de descente(s) d'un ou plusieurs clubs franciliens de National 2 en National 3, il y aura une vacance dans le groupe de National 3 de la Ligue pour la saison suivante,

Précise que l'article 1 du Règlement du Championnat National 3 2018/2019 (consultable en libre accès sur les sites de la F.F.F. et de la Ligue) dispose que : « *Lorsque le nombre total des clubs devant composer un groupe de National 3 la saison suivante est inférieur au nombre de clubs devant y figurer, le ou les clubs supplémentaires appelés à combler les places vacantes sont repêchés parmi ceux qui occupaient les places de relégation de ce niveau de compétition au sein du même groupe régional. L'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage. Les équipes ayant fait l'objet d'une exclusion ou d'un forfait général ne sont pas repêchées. Le club classé dernier n'est jamais repêché.* »,

Et dit que dans le cas exposé, le club classé 12<sup>ème</sup> de National 3 – saison 2018/2019 sera repêché dans cette division, aucune montée supplémentaire de Régional 1 en National 3 n'est donc à prévoir.

En revanche il y aura 1 montée supplémentaire de R2 en R1 ; étant précisé que le montant supplémentaire sera départagé conformément aux dispositions de l'article 14 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.

**20434809 : MACCABI PARIS U.J.A. / SAINT DENIS U.S. du 13/04/2019 (R1/A)**

Courriel de MACCABI PARIS UJA et attestation de la Mairie de Paris.

Compte tenu de la situation exceptionnelle d'un mouvement de grève au stade Maryse Hiltz et qu'il a été décidé que plus aucune rencontre de cette équipe ne pourrait être programmée sur cette installation.

La Section autorise et fixe cette rencontre le Samedi 13 Avril 2019 à 20h00, sur le stade BOUTROUX à Paris 13<sup>ème</sup>.

**Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).**

**20434831 : ST BRICE F.C. 1 / PLESSIS ROBINSON F.C. 1 du 05/05/2019 (R1/A)**

Demande de changement de date et d'horaire de ST BRICE via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le **Samedi 04 Mai 2019 à 18h00**, sur le stade Léon Graffin 1 à ST BRICE SOUS FORET.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Section.**

**20507416 : SUCY F.C. 1 / VIRY CHATILLON E.S. 1 du 14/04/2019 (R1/B)**

Demande de changement de terrain de SUCY F.C. via FOOTCLUBS, en raison de travaux sur le terrain d'honneur.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 14 Avril 2019 à 15h00, sur le **Parc des Sports n°3** à SUCY EN BRIE.

**Accord de la Section.**

**20507412 : VAL D'EUROPE F.C. 1 / RUNGIS U.S. 1 du 14/04/2019 (R1/B)**

Demande de changement de terrain de VAL D'EUROPE F.C. via FOOTCLUBS, en raison de travaux de réfection sur le terrain habituel.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 14 Avril 2019 à 15h00, sur le stade des Alizés à BAILLY ROMAINVILLIERS.

**Accord de la Section.**

**Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).**

**20507413 : MELUN F.C. 1 / NOISY LE GRAND F.C. 1 du 14/04/2019 (R1/B)**

Demande de changement de terrain de MELUN F.C. via FOOTCLUBS, en raison de travaux sur le terrain habituel.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 14 Avril 2019 à 15h00, sur le stade Paul FISCHER à MELUN.

**Accord de la Section.**

**Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).**

**20435515 : DRANCY J.A. 2 / COLOMBIENNE E.S. 1 du 21/04/2019 (R2/B)**

La Section,

rappelle que cette rencontre devra se jouer sur un terrain neutre situé en dehors de la ville de DRANCY qui ne pourra pas être le terrain n°1 du stade Mandela à La Courneuve.

Demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse du terrain de repli neutre accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 19 avril 2019 à 12h00.**

**U19 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019, sur le terrain du club premier nommé (possibilité de jouer avant cette date avec l'accord écrit des 2 clubs).

**21399157 ou 21399158 BRETIGNY FCS 1 / VIRY ES 1 ou VAL YERRES CROSNE 1  
21399159 : MANTOIS FC 78 1 / BOBIGNY AF 1**

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant

**U19 - CHAMPIONNAT**

**20503400 – JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / TRAPPES E.S. 1 du 19/05/2019 (R2/A)**

RAPPEL

La Section demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville d'AUBERVILLIERS** accompagné de l'attestation du propriétaire, **au plus tard le vendredi 17 mai 2019 à 12h00.**

Les 2 autres matches à purger seront sur la saison 2019/2020.

**20503628 : VAL YERRES CROSNE / LINAS MONTLHERY ESA du 14/04/2019 (R3/A)**

Demande de changement d'horaire de VAL YERRES CROSNE via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 14 avril 2019 à 15h00, sur le stade Pierre Mollet à YERRES.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de LINAS MONTLHERY ESA parvenu dans les délais impartis.**

**20503655 : MITRY MORY FOOT 1 / LINAS MONTLHERY E.S.A. 1 du 19/05/2019 (R3/A)**

RAPPEL

La Section demande au club de lui communiquer le nom et l'adresse **d'un terrain de repli neutre en dehors de la Ville de MITRY MORY pour cette rencontre, accompagné de l'attestation du propriétaire, au plus tard le vendredi 17 mai 2019 à 12h00.**

Les 2 autres matches à purger seront sur la Saison 2019/2020.

**20504022 : CLAYE SOUILLY S. 1 / NEUILLY SUR MARNE SFC du 14/04/2019 (R3/C)**

Demande de changement d'horaire de CLAYE SOUILLY S. 1 via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 14 avril 2019 à 12h00, sur le stade Clément Petit à CLAYE SOUILLY.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de NEUILLY SUR MARNE SFC parvenu dans les délais impartis.**

**U17 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019, sur le terrain du club premier nommé (possibilité de jouer avant cette date avec l'accord écrit des 2 clubs).

**21399164 : DRANCY JA 2 / SARCELLES AAS 1**

**21399165 : MANTOIS FC 78 1 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1**

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

**U17 - CHAMPIONNAT**

**20506359 : PARIS CENTRE DE FORMATION 1 / NANTERRE ES 1 du 14/04/2019**

Demande de changement de date et d'horaire de C.F.F.P. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à 16h30, sur le Parc des Sports Plaine Sud n°21 à CHOISY LE ROI.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de NANTERRE E.S. parvenu dans les délais impartis.**

**20506755 : EVRY F.C. 2 / LILAS F.C. 1 du 14/04/2019 (R3/C)**

Demande de de date de LILAS F.C. via FOOTCLUBS.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, **la Section maintient cette rencontre au 14 avril 2019.**

**U16 - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019, sur le terrain du club premier nommé (possibilité de jouer avant cette date avec l'accord écrit des 2 clubs).

**21399171 : CENTRE FORMATION FOOT PARIS / PARIS FC**

**21399173 : TORCY P.V.M. US / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN**

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

**U16 - CHAMPIONNAT**

**20507019 : PARIS F.C. / SARCELLES A.A.S. du 14/04/2019 (Poule A)**

Demande de changement de date et d'horaire de PARIS F.C. via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 13 Avril 2019 à 16h30, sur le stade Déjerine à Paris 20<sup>ème</sup>.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES A.A.S. parvenu dans les délais impartis.**

**20507148 : BRETIGNY F.C.S. / RED STAR F.C. du 14/04/2019 (Poule B)**

Demande de changement d'horaire de BRETIGNY FOOT via FOOTCLUBS.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 14 Avril 2019 à 11h30, sur le stade Auguste Delaune 2 à BRETIGNY SUR ORGE.

**Accord de la Section, sous réserve de l'accord écrit du RED STAR F.C. parvenu dans les délais impartis.**

**U15 – Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le samedi 27 AVRIL 2019 sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs - date butoir le mercredi 08 MAI 2019) :

**21399032 TORCY PVM US 1/ SARCELLES AAS 1**

**21399033 PARIS ST GERMAIN FC 1 / SENART MOISSY 1**

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

**U15 - Championnat**

**20475369 RIS ORANGIS US 1 / BRETIGNY FCS 2 du 13/04/2019 – R3/C**

Demande de RIS ORANGIS US 1 pour décaler le coup d'envoi du match à 16h00.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de BRETIGNY FCS 2 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019 – 12h00.

**20475456 MAISONS ALFORT FC 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 13/04/2019 – R3/D**

Demande de MAISONS ALFORT FC 1 pour décaler le coup d'envoi du match à 15h30.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de BUSSY ST GEORGES FC 1 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019 – 12h00.

**U14 REGIONAL – Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF – Phase 2**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le samedi 27 AVRIL 2019 sur le terrain du club 1<sup>er</sup> nommé (possibilité de jouer à une autre date avec l'accord des 2 clubs - date butoir le mercredi 08 MAI 2019) :

21399034 BRETIGNY FCS / MONTFERMEIL FC  
21399035 TORCY PVM US / FLEURY FC 91

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

**U14 REGIONAL****20475546 RED STAR FC / FLEURY FC 91 du 13/04/2019 – poule A**

Demande du RED STAR FC pour reporter le match au 20/04/2019.

Accord de la Section sous réserve de l'accord de FLEURY FC 91 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019 – 12h00.

**20475456 ARGENTEUIL RFC / RACING COLOMBES 92 du 13/04/2019 – poule B**

Demande d'ARGENTEUIL RFC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00 au stade du Coudray à ARGENTEUIL

Accord de la Section sous réserve de l'accord de RACING COLOMBES 92 qui doit parvenir au plus tard le vendredi 12/04/2019 – 12h00.

**Feuille de Match Informatique – non transmise**

Journée du 16/03/2019

Division	N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date
U14 rég	20475629	ARGENTEUIL RFC	MONTRouGE FC 92	16/03/2019
<b>Rapport Arbitre Officiel</b>	oui			
<b>Rapports des équipes</b>	Oui			
<b>Motif</b>	Fmi clôturée par l'Arbitre Officiel mais non transmise par le club recevant			
<b>Décision Section</b>	La Section prend note du rapport de RFC Argenteuil et transmet à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.			

**C.D.M. - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019 à 9h30, sur le terrain du club premier nommé :

21399609 : PORTUGAIS VILLENEUVE ST GEORGES / PORTUGAIS DE VELIZY  
21399610 : POLICE DE NANTERRE / SERVON F.C.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné UN (1) ARBITRE, à la charge du club recevant.

**ANCIENS - COUPE de PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**1/2 Finales :**

Les matchs se dérouleront le Dimanche 12 Mai 2019 à 9h30, sur le terrain du club premier nommé :

21399607 : FRESNES A.A.S. / ESPERANCE AULNAYSIENNE

21399608 : IGNY A.F.C. / TRAPPES E.S.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné UN (1) ARBITRE, à la charge du club recevant.